

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**L'intervenant en faveur des enfants et des jeunes de l'Ontario demande avec insistance une enquête publique sur la protection de l'enfance**

**TORONTO, ON** – Un jury du coroner devrait demain rendre son verdict relativement à l'enquête sur la mort de Jeffrey Baldwin. L'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes réitère sa demande auprès du premier ministre de l'Ontario concernant la tenue d'une enquête publique à l'échelle de la province relativement à la protection des enfants. Voici une déclaration formulée par Irwin Elman, intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes :

« Les parties ayant qualité pour agir dans le cadre de l'enquête sur la mort de Jeffrey Baldwin ont formulé 137 recommandations à l'intention du jury. Cela indique fortement qu'il faut plus que des petits changements ou du "bricolage" pour mieux protéger les enfants et les jeunes. L'enquête a permis d'établir un portrait instantané des lacunes actuelles dans la façon de protéger les enfants, non seulement de quelle façon cette protection était fournie à l'époque de la mort de Jeffrey.

Le verdict qui sera annoncé demain reposera sur les leçons que nous avons tirées de la vie et de la mort de Jeffrey, mais les changements à apporter doivent dépasser les limites de cette enquête. Certains disent qu'une procédure d'enquête est mauvaise pour les travailleurs, mauvaise pour le système et mauvaise pour les enfants. Ils disent également qu'une telle enquête serait chère et nuisible. Je presse le premier ministre de rejeter ces mises en garde, de changer la dynamique et de remettre en question le statu quo.

Une enquête publique nous fera progresser. Son but ne serait pas de "démanteler" le système actuel, mais de créer une province dans laquelle chaque enfant sera en sécurité et protégé. Notre province a besoin d'un système de protection de l'enfance qui mobilise le public et tous les secteurs de notre société qui peuvent prendre part à la protection des enfants et des jeunes et qui va au-delà des sociétés d'aide à l'enfance.

Nous sommes reconnaissants envers le jury et nous lui rendons hommage pour la sagesse qu'il a apportée à la procédure d'enquête. Nous sommes impatients d'entendre ses recommandations. Nous savons toutefois qu'elles ne régleront pas tout. Nous espérons que le gouvernement de l'Ontario appuiera notre demande d'une enquête publique sur la protection de l'enfance et le bien-être des enfants parce que nous savons que cela pourrait se reproduire. Chaque enfant compte. Aucun enfant ne devrait connaître le destin de Jeffrey Baldwin. C'est un tournant pour notre province. Nous avons une chance de rendre le monde plus sûr pour les enfants. Nous devons passer à l'action maintenant. »

-30-

**Le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes**

Le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes relève directement de l'Assemblée législative et assure une représentation indépendante aux enfants et aux jeunes, y compris

les enfants ayant des besoins particuliers et les enfants des Premières Nations. L'intervenant provincial répond aux préoccupations des enfants et des jeunes qui cherchent à obtenir ou qui reçoivent des services visés par la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* et la *Loi sur l'éducation* (écoles provinciales et d'application). L'intervenant provincial peut cerner les problèmes systémiques touchant les enfants, mener des examens et fournir des programmes d'éducation et des conseils sur la défense des droits des enfants. Le Bureau est guidé par les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et croit fermement à l'engagement des jeunes.

**Relations avec les médias :**

Fiona Taylor

Cell. : 416-420-7728

Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes : 416-325-5669

Courriel : [Fiona\\_taylor@live.com](mailto:Fiona_taylor@live.com)